

COTISATIONS PAR CATÉGORIES

Frais annuel 2025

Catégories avec droit de vote (organisations)	
Membres des administrations municipales	
A: Population de 1 000 000 et plus	11,325 \$
B: Population de 500 001 – 1 000 000	6,796 \$
C: Population de 250 001 – 500 000	4,529 \$
D: Population de 100 001 – 250 000	2,267 \$
E: Population de 50 001 – 100 000	1,510 \$
F: Population de 25 001 – 50 000	757 \$
G: Population de 10 001 – 25 000	452 \$
H: Population de 10 000 et moins	301 \$
Entités du secteur privé	
A: Comptant des employés dans 6 provinces ou territoires	3,862 \$
B: Comptant des employés dans 2 à 5 provinces ou territoires	1,655 \$
C: Comptant des employés dans une province ou un territoire	883 \$
D: Entreprise comptant 3 employés ou moins	359 \$
Associations	
A: Revenus annuels de 1 500 000 \$ ou plus	3,862 \$
B: Revenus annuels de 500 000 \$ à 1 500 000 \$	1,059 \$
C: Revenus annuels de 500 000 \$ ou moins	528 \$
Organisme ou organisation du secteur public	
A : Ministères et organismes fédéraux et provinciaux	3,862 \$
B : Organismes municipaux/régionaux ou ministères autres que du domaine des transports	786 \$
Établissements d'enseignement	
Universités et autres établissement d'enseignement à but non lucratif	387 \$
Catégories de membres sans droit de vote (individus)	
A : Étudiants (à temps plein)**	0
B : Retraités	139 \$
C : En transition en d'emploi	139 \$

* Les taxes seront fixées selon l'adresse commerciale en dossier à l'ATC

**L'étudiant/e doit être admis/e dans un établissement d'enseignement canadien, utiliser son courriel de l'établissement, et fournir informations sur son programme lors de sa candidature.

**Pour toutes questions ou renseignements additionnels, communiquez avec
services@tac-atc.ca or 613-736-1350**